

**Discours de M Dillum, Secrétaire aux Affaires étrangères
à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la Conférence
régionale sur la prévention et la médiation des crises
Caudan Arts Centre, 30 novembre 2022**

Monsieur Maitland, Directeur, Division de l’Afrique de l’est du Département des Affaires politiques et de la Consolidation de la paix du Secrétariat de l’Organisation des Nations unies,

Monsieur le Secrétaire général de la COI,

Madame la Directrice de l’Agence française de développement,

Mesdames et messieurs du corps diplomatique,

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

J’ai l’immense plaisir d’être parmi vous aujourd’hui pour cette Conférence régionale sur la prévention et la médiation des crises dans la région de l’océan Indien.

Tout d’abord, permettez-moi de vous présenter les regrets de Monsieur le Ministre, l’Honorable Ganoo, qui est actuellement en mission à l’étranger.

Il m’a toutefois prié de vous transmettre ses meilleurs vœux de succès dans vos travaux.

Mesdames et Messieurs

Maurice se réjouit d’accueillir cette Conférence qui s’insère dans le contexte du Cadre de coopération entre la Commission de l’océan Indien et les Nations unies, ainsi que le Projet Gouvernance, Paix, Stabilité initié par la Commission.

Le sujet qui nous réunit aujourd’hui nous interpelle tous. Aucun pays n’est à l’abri des conflits. La pandémie de la COVID 19 ainsi que la guerre en Ukraine nous ont rappelé les conséquences désastreuses liées aux crises et aux conflits.

La récente étude de l’OCDE sur la Fragilité 2022 est alarmant ; on estime qu’aujourd’hui 24 % de la population mondiale et 73% des personnes jugées extrêmement pauvres vivent dans des Etats considérés fragiles. La fragilité de ces Etats découle des raisons économiques, politiques, sécuritaires, sociétales ou encore environnementales. Ces facteurs favorisent l’émergence et la pérennité des situations de crise.

Notre devoir collectif demeure donc la prévention de conflits et la promotion d'une culture de paix.

A cet effet, il incombe à chaque pays de la région de renforcer l'engagement politique en vue de supprimer les causes profondes des conflits.

De même, il est primordial pour les organisations régionales et internationales de soutenir les efforts déployés par les Etats visant à la prévention des crises et au maintien de la paix et la sécurité dans la région.

Cet appui multi-dimensionnel doit prendre en considération les éléments spécifiques liés au caractère insulaire, et principalement africain, des pays de la région.

Je tiens ici à saluer le Secrétariat général de la COI pour la mise en œuvre du projet Gouvernance, Paix et Stabilité qui contribuera certainement à promouvoir efficacement la paix et la stabilité dans notre région.

Je remercie chaleureusement l'Agence française de développement (Afd), pour le précieux soutien apporté à ce Projet.

Il me paraît tout aussi nécessaire de souligner l'importance d'appliquer le principe de complémentarité et d'optimisation des ressources et de coordination des actions en matière de prévention de crise et du maintien de la paix dans la région.

Nous devons agir de concert avec les autres organisations, tels l'Union africaine, la SADC et la COMESA, et nous enrichir de leurs connaissances et expériences.

Je voudrais ici citer à titre d'exemple Le Panel des Sages et le *Mediation Reference Group* de la SADC dont le rôle consiste à renforcer la paix et la sécurité dans la région SADC. J'ai d'ailleurs participé à la dernière réunion la semaine dernière à Durban durant laquelle nous nous sommes penchés sur les foyers de crises dans les pays de la SADC.

Maurice se réjouit aussi de la coopération accrue entre la COI et le Département des Affaires politiques et de la Consolidation de la paix du Secrétariat des Nations unies pour la mise en œuvre d'autres chantiers de la COI, tels que la sécurité maritime, la gestion des catastrophes naturelles, et la migration, entre autres.

Mesdames et Messieurs,

Notre conférence nous permet d'amorcer une nouvelle aire de collaboration entre les Etats membres et les partenaires régionaux et internationaux. Cette coopération demeure caractérisée par le respect des droits fondamentaux et des principes de démocratie qui contribuent à la promotion de la stabilité politique et économique de nos Etats et de la région.

Ainsi, nos travaux nous conduiront à l'élaboration d'une stratégie régionale en nous inspirant des normes internationales et des pratiques existantes dans la région. Cette stratégie va donner un nouveau souffle dans notre lutte pour la paix et la stabilité. Elle renforcera la capacité des États membres et de la COI dans le domaine de prévention des crises, du maintien de la paix et de la médiation.

Je suis ravi de constater que la stratégie aura un « Gender and Youth » perspective qui demeurent au cœur de la paix et du développement durable.

Mesdames et Messieurs

Les facteurs qui nuisent à la paix et à la sécurité doivent être adressés collectivement et de façon holistique. Tous ensemble, nous pouvons apporter plus de stabilité dans notre région, créant ainsi un écosystème propice aux investissements, au commerce et à la création d'emploi en vue d'une croissance économique soutenue.

Maintenant, j'ai le plaisir de déclarer ouverte la Conférence régionale sur la paix et la stabilité dans la région de l'océan Indien.

Je vous souhaite plein succès dans vos travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.
